



**Discours par M. Anders Henriksson,
Facilitateur de l'Union européenne du Partenariat pour les Forêts du Bassin du
Congo**

**Séance plénière, 16ième Réunion des Parties du Partenariat pour les Forêts du
Bassin du Congo, Kigali, Rwanda, 25 novembre 2016**

Votre Excellence Dr Vincent Biruta, Ministre des Ressources Naturelles de la République
du Rwanda

Excellence Madame Rosalie MATONDO, Ministre de l'Economie Forestière, du
Développement Durable et de l'Environnement de la République du Congo

Excellence Monsieur Raymond Mbitikon, Secrétaire Exécutif de la COMIFAC

Honorables membres des gouvernements et des parlements des pays membres de la
COMIFAC

Monsieur Kaddu Sebunya, Président, African Wildlife Foundation

Monsieur Praveen Moman, Fondateur et Directeur générale, Volcanoes Safaris

Représentants des organisations internationales en République du Rwanda,

Partenaires du Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un honneur de m'adresser à vous en tant que Facilitateur UE de notre
partenariat à l'occasion de la 16^{ième} Réunion du PFBC.

C'est aussi un grand plaisir pour moi de vous rencontrer tous ici à cette première
réunion de ce type au Rwanda.

Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer la gratitude de tous les Partenaires du
PFBC au Ministre Biruta et à son gouvernement, ainsi qu'à nos autres partenaires locaux
au Rwanda pour leur hospitalité et pour leurs contributions très importantes à notre
rencontre.

Dans ma lettre aux partenaires avant cette réunion, j'ai brièvement exposé les
principaux objectifs de la réunion de point de vue de la Facilitation de l'UE.

Depuis mon arrivée ici, j'ai reçu de nombreuses réactions de soutien et d'encouragement,
indiquant que la direction que nous proposons de prendre est la bonne.

Ce matin, j'aimerais approfondir un peu les idées exposées dans cette lettre, mais aussi partager avec vous quelques points de vue sur la façon dont nous pouvons poursuivre ce processus après notre réunion ici à Kigali et dans la nouvelle année.

A ce stade, je vais pas toucher sur les priorités thématique de notre Facilitation. Vous les connaissez déjà de notre Feuille de Route et on va les traiter dans les sessions thématique qui suivront plus tard dans notre programme aujourd'hui.

- 0 -

Notre rencontre arrive à un moment où les forêts du Bassin du Congo sont confrontées à des défis d'une complexité et d'une gravité croissante. Il existe un besoin urgent dans la sous-région de renforcer l'articulation entre les stratégies de gestion durable des forêts et les objectifs économiques et de développement, ce qui nécessite des possibilités accrues de débattre de questions, y compris de nature intersectorielle, et de faire le suivi des points de vue partagés.

Alors, compte tenu de la gravité des problèmes auxquels sont confrontés les forêts et la croissance importante du nombre de membres du PFBC, nous devons prendre des mesures pour renforcer la capacité de notre partenariat à assumer ce rôle.

Il faut faire évoluer la composition et le mode de fonctionnement de notre Partenariat pour mieux lui permettre de faire face aux circonstances et défis nouveaux. Un élément important de ce processus de changement consiste à atteindre un plus grand nombre d'acteurs du secteur privé engagés dans le PFBC. Un autre visera à s'engager avec les acteurs et les décideurs d'autres secteurs économiques, dont les activités ont des effets importants sur les forêts.

Aujourd'hui, les menaces pesant sur les forêts du Bassin du Congo, la deuxième plus grande zone de forêts tropicales du monde, proviennent principalement de l'extérieur des forêts, des activités économiques dans des secteurs tels que l'exploitation minière, l'exploration et l'exploitation pétrolière et l'agro-industrie.

Cela signifie que pour être efficaces et pour avoir un impact réel, les discussions sur la gestion durable de ces forêts qui, avec leurs ressources naturelles et riches dotations en biodiversité, constituent un atout stratégique majeur – a major strategic asset - des pays de la région, doivent impliquer les principaux acteurs impliqués dans l'investissement et d'autres décisions commerciales liées à ces activités.

Pendant trop longtemps, les experts et les fonctionnaires en foresterie et en conservation ont discuté de la protection et de la gestion durable de ces forêts sans impliquer les principaux décideurs sur les questions économiques. L'agenda de l'emploi et de la croissance devenant encore plus central dans la discussion sur le développement futur de l'Afrique, cela doit changer. Nous devons nous assurer que le potentiel économique - au sens large du terme - que ces forêts représentent pour la sous-région est pris en compte de manière appropriée lorsque des décisions économiques et commerciales sont prises.

Nous devons également adapter nos modes de travail et d'interaction.

Hier, nous avons tenu la séance inaugurale du Conseil du PFBC. Comme je l'ai dit à vos représentants à cette réunion, notre vision est que le Conseil, basé sur les collègues, deviendra le mécanisme par lequel nous orienterons ensemble la direction de notre coopération au sein du PFBC. Au cours de l'année prochaine, notre Facilitation aimerait inviter les collègues à réfléchir à la manière dont nous pourrions formuler de façon plus claire les priorités de la collaboration du PFBC pour les trois à cinq prochaines années.

Les objectifs généraux de notre coopération sont très larges. Le Plan de Convergence de la COMIFAC est un document très complet qui sert de référence de base et devrait continuer à le faire. Cependant, comme nous le savons tous, toutes les questions n'ont pas la même importance à chaque moment ou à tous les points de la géographie de la région. Il est donc nécessaire de définir certaines priorités claires.

Afin d'exploiter et de concentrer les énergies des membres autour de certaines priorités, il est également nécessaire d'introduire une perspective temporelle claire. Actuellement, la coopération du PFBC n'a pas de perspective temporelle. Cependant, nous savons tous que dans nos propres organisations, nous travaillons de cette manière. Nous établissons des priorités et faisons des affectations de ressources pour des périodes de temps spécifiques. Ensuite, nous évaluons, ajustons et planifions à nouveau. Nous devons apporter davantage de cette façon de travailler dans notre Partenariat.

En outre, bien que le PFBC soit la plateforme régionale la plus complète pour traiter ces questions, il n'est pas le seul. Un certain nombre d'autres cadres et mises en place existent et d'autres suivront. Il est clair que, compte tenu de son caractère spécifique et de sa composition, le PFBC a un certain nombre de points forts - mais aussi certaines faiblesses. Par conséquent, nous devons également tenir compte des avantages comparatifs de notre Partenariat. Sur quelles questions et pour quels types de tâches et de processus le PFBC offre-t-il la meilleure plateforme pour structurer et promouvoir la coopération ?

Bien que cela puisse mettre à l'épreuve la force de notre esprit de coopération et la capacité de nos structures nouvellement créées, nous sommes convaincus, dans la Facilitation de l'UE, que nous pouvons ensemble aboutir sur un ensemble de priorités plus précis sur lesquelles nous, en tant que membres de cette plateforme spécifique, convenons de focaliser la coopération du CBFP au cours des 3-5 prochaines années.

Toutefois, afin d'assurer la légitimité et l'appropriation nécessaires de tous les membres, un tel processus doit avoir lieu de bas en haut. C'est pourquoi nous avons dû créer les collègues et le Conseil d'abord, avant d'ouvrir cette discussion.

Suite à notre réunion annuelle ici cette semaine, la Facilitation de l'UE invitera les collègues à entamer des discussions sur ces questions en vue de tenir un débat lors de la réunion du Conseil du PFBC le printemps prochain.

Si nous nous engageons tous dans ce processus avec suffisamment de bonne volonté et d'énergie, nous devrions, à notre avis, être en mesure d'aboutir à un résultat important au moment de la Réunion des Parties de 2017- un résultat qui permettra à nous à accroître l'impact de notre coopération and de montrer plus clairement à tout le monde le valeur ajoutée de cette plateforme.

En plus de mener cette importante discussion programmatique, nous devrions également utiliser les nouvelles structures pour suivre conjointement le travail que nous avons accompli ici à Kigali et préparer la prochaine Réunion des Parties. Cela ne devrait plus être la seule responsabilité de la Facilitation, mais quelque chose que nous faisons comme un effort collectif.

Maintenant, et liée à ce sujet, je voudrais demander à cette assemblée si nous pouvons convenir d'un accord général du Cadre de coopération actualisé du PFBC qui a été distribué à tous les participants en annexe à ma lettre du 8 novembre.

--- Je constat que ce document est adopté.

- 0 -

Avant de conclure, je voudrais aussi dire un mot en vue de la session du Conseil ministériel de la COMIFAC qui se tiendra ici à Kigali la semaine prochaine. Je ressens que un grand nombre des partenaires du PFBC sont sérieusement préoccupé par la situation financière précaire dans laquelle se trouve actuellement cette organisation régional important pour les forêts du Bassin du Congo.

Je vois aussi des interrogations, et mêmes des inquiétudes croissantes, concernant la manque de clarté sur les rôles respectifs et les relations de travail entre la COMIFAC et la CEEAC. Ce manque de clarté commence à peser sur tous les efforts de la sous-région de gérer d'une façon durable les forêts du Bassin du Congo, et, malheureusement, cela commence à affecter la crédibilité de la démarche de la sous-région dans ce domaine au niveau international.

Alors, as ce stade je lance un appel au Etats Membres de ce deux organisations régional clés de résoudre ces problèmes rapidement. Cela sera certainement la contribution la plus importante et concrète qui pourra faire le secteur public dans cette région à la promotion des objectives du PFBC, et – à mon avis - cela serai une acte solidaire avec les autres membres de notre partenariat.

Dans la phase immédiate, j'espère que sous le leadership de la Présidence en exercice prochain du Rwanda, les difficultés financières graves de la COMIFAC seront traites sérieusement avec succès pendant la session ministérielle la semaine prochaine.

Merci pour votre attention !